CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | CAP

CODE RNCP n° 40485 - Diplôme de niveau 3
Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de publication : 11/04/2025

Fiche formation mise à jour le 18 novembre 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Pierre Caraminot - Egletons

Métiers

Constructeur de routes

Objectifs de la formation

- Poser des protections et signalisations de chantier / des éléments de voirie
- Implanter des éléments d'ouvrage
- Réaliser de petits ouvrages maçonnés / des revêtements routiers et urbains
- Raccorder des systèmes de réseaux
- Participer au décaissement ou démolition de chaussées / à la réalisation du corps de chaussée
- Contrôler des ouvrages réalisés

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences
- Langues Vivantes : Anglais
- Arts appliqués
- EPS

Domaine Professionnel

- Etudes des constructions / dessins techniques/ lecture de plan
- Topographie
- Techniques de chantiers
- Technologie de spécialité
- Aide individualisée
- Réalisation d'implantation simple des réseaux gravitaires, de maçonnerie de voiries, des structures de chaussée et des aménagements de surface
- Prévention Santé Environnement

Poursuite d'études

- Bac Pro Travaux Publics
- Vie active

Infos pratiques

Pré-requis

- Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – 420 h/an en centre de formation.
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)